



INTERNATIONAL SKI INSTRUCTORS ASSOCIATION
INTERNATIONALER SKILEHRERVERBAND
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MONITEURS DE SKI

ISIA-NEWS

Belp, le 30 juin 2010

Congrès et assemblée des délégués d'Aviemore, 11-15 mai 2010

J'espère que tout le monde est bien rentré malgré les perturbations dans le trafic aérien. Je remercie la BASI et le secrétariat ISIA pour l'excellente organisation du congrès, de l'assemblée des délégués et du programme d'activités annexes. Bravo et encore merci !

Je tiens à remercier également toutes les nations et toutes les personnes qui ont pris le temps de participer à cette manifestation.

Je suis fier des discussions que nous avons eues durant le congrès et l'assemblée des délégués, et si les votes ont parfois été durs, ils sont toujours restés dans un bon esprit.

Vous trouverez ci-dessous un petit résumé de ce qui s'est passé, en particulier à l'attention des membres qui n'ont pas pu être là.

Congrès

Programme Interski

Le programme détaillé du congrès Interski a été présenté en insistant sur les changements structurels.

Une des nouveautés du congrès consiste à réduire le nombre de petits exposés. Les grands axes du congrès sont les suivants :

Thèmes principaux :

Sports de neige...

- et aspects/développements pédagogiques
- au sein d'une existence
- et émotions
- environnement social et intégration.

Les ateliers se pencheront également sur ces thèmes afin de dégager au final un message pour chaque thème.

Ambassadeurs

Chaque nation va désigner un ambassadeur des sports de neige qui incarne la promotion des sports de neige dans son pays et sera récompensé à St Anton.

Spectacles

Les spectacles en soirée célébreront le plaisir des sports de neige.

Plateforme de discussion

Le programme doit aussi prévoir des espaces de liberté afin de pouvoir mener des discussions dans un cadre informel et développer ses réseaux.

Communication avec les médias / marketing

Interski doit s'inscrire davantage dans le long terme. Une aide externe a donc été demandée pour communiquer sur notre travail et promouvoir les sports de neige.

Informations complémentaires concernant Interski

Le programme détaillé peut être consulté sur le site Web www.isiaski.org.

Historique de l'ISIA

Voici en bref l'histoire de l'ISIA :

L'association Interski a été fondée dans les années cinquante. L'idée était d'offrir une plateforme permettant de confronter la technique du ski des différentes nations et de la développer en commun. L'association se proposait aussi d'encourager le débat sur des questions pédagogiques.

Les premiers congrès de Lech, Davos et Val d'Isère eurent lieu à un rythme bisannuel. Ce n'est qu'avec la création des associations professionnelles ISIA-IVSI-IVSS que la périodicité a été portée à quatre ans à partir de 1971.

L'ISIA a été fondée en 1972 par les associations de moniteurs de ski des pays alpins (France, Autriche, Italie et Suisse) afin de promouvoir les intérêts des moniteurs de ski professionnels (cours commerciaux).

L'un des buts de l'ISIA était de garantir une aide mutuelle en cas de séjours professionnels à l'étranger. De nombreux moniteurs ont ainsi eu la possibilité de diffuser leur savoir dans le monde entier.

Les activités de l'ISIA incluent l'organisation régulière de congrès consacrés à l'enseignement commercial du ski, un travail d'information sur la sécurité sur les pistes et en dehors, des ateliers de méthodologie et de technique et la mise sur pied des championnats du monde des moniteurs de ski professionnels. Depuis sa création, l'ISIA a accueilli en permanence de nouvelles nations en son sein, parfois sans contrôler en détail leur formation.

En 1992, l'ISIA a obtenu auprès de l'Union européenne à Bruxelles l'accréditation pour la normalisation de la profession. L'assemblée des délégués qui s'est réunie en 2000 dans la Sierra Nevada en Espagne s'est prononcée en faveur d'une norme de formation minimum requise pour obtenir ou conserver le titre de membre. Parallèlement, et sans en rapporter à l'ISIA, neuf nations ont signé le contrat de Lyon pour l'Eurotest, ce qui a bloqué la mise en application de la norme décidée par l'ISIA.

En 2008, la SNMSF – France, l'ÖSSV – Autriche et la ColNaz – Italie ont fondé la FEMPS (Fédération Européenne des Moniteurs Professionnels de Ski). Selon la fédération, seule la Belgique a été admise en plus entre-temps dans ses rangs.

Les délégués qui se sont réunis à Jesolo en 2008 ont développé la norme de formation minimum décidée en 2000 à la Sierra Nevada et ont introduit les deux normes de formation de l'ISIA : la norme minimum sanctionnée par l'obtention du timbre ISIA et la norme minimum de l'ISIA Card avec le module de sécurité supplémentaire (excursions en dehors des pistes balisées) et un test technique avec slalom géant chronométré (référence : 50 points FIS + 12,5% pour les hommes, 17,5 % les femmes).

Il a été également décidé de créer une base de données internationale où soient enregistrés dans un premier temps les moniteurs avec l'ISIA Card et dans un deuxième temps les moniteurs ayant droit au timbre ISIA.

AVANCÉE DES TRAVAUX À L'ISSUE DU DÉLAI TRANSITOIRE DE 2 ANS POUR LA MISE EN APPLICATION DES RÈGLEMENTS :

La pyramide de la formation

La pyramide de la formation ISIA a été présentée lors du congrès Interski de Yong Pyong (Corée) en 2007. Le but était de mettre de l'ordre dans l'extrême diversité des formations et des appellations professionnelles en définissant une structure unifiée. Les trois niveaux sont les suivants :

1. **Moniteurs de ski d'association** (cours d'introduction, moniteurs pour enfants, stagiaires)
2. **Timbre ISIA.** Ces moniteurs satisfont aux critères du premier degré de la norme minimum ISIA et sont autorisés à recevoir le timbre ISIA.
3. **L'ISIA Card** suppose la norme minimum d'obtention du timbre et requiert une formation approfondie et la réussite au test ISIA (slalom géant) dans un temps imparti, ainsi qu'au test sécurité pour la conduite de personnes en dehors des pistes balisées et sécurisées (pas de traversées de glaciers ni de circuits d'escalade).

Pourquoi ces différentes catégories ?

L'ISIA compte actuellement 38 nations membres utilisant environ 238 « désignations professionnelles » différentes. Le but de cette classification en moniteurs d'association, timbre ISIA et ISIA Card est de pouvoir comparer la formation et simplifier l'intégration dans les autres systèmes. Il ne s'agit encore en aucun cas d'une reconnaissance professionnelle mutuelle.

À l'avenir, seules auront droit de vote au sein de l'ISIA les associations de moniteurs de ski professionnels dont la formation nationale satisfait au moins aux critères d'obtention du timbre ISIA. Les autres pays pourront prendre part aux travaux de l'ISIA, mais uniquement en tant qu'« observateurs ». Ils ne recevront pas de timbres tant qu'ils ne satisferont pas à la norme minimum. Cette règle est valable aussi bien pour l'admission de nouveaux membres que pour la conservation du statut des membres actuels.

Les moniteurs de sports de neige ayant un diplôme du niveau de l'ISIA Card sont considérés comme les moniteurs les plus qualifiés, titulaires du certificat qualité ISIA ; ils sont capables, dans la mesure où les lois du pays en question l'autorisent, de dispenser un enseignement autonome sur les pistes et en dehors des pistes sécurisées.

Qu'en est-il de la reconnaissance mutuelle ?

Les discussions menées à Avimore ont mis en évidence les divergences importantes entre les différents pays et continents en ce qui concerne la politique de formation. Le représentant des moniteurs de ski américains a ainsi expliqué que le meilleur moniteur est pour eux celui qui est capable d'enthousiasmer les hôtes et d'attirer de nouveaux clients, et non celui qui réalise le meilleur temps au slalom géant. L'Argentine, en revanche, souhaite que ses moniteurs satisfassent à la norme européenne afin qu'ils puissent travailler en Europe en hiver. Les Européens ne souhaitent autoriser la libre circulation que si un haut niveau de qualité technique est garanti.

Nous connaissons les controverses suscitées par l'Eurotest quant à sa capacité à garantir le haut niveau de qualité souhaité et à sa pertinence pour évaluer la qualité d'un moniteur de ski, d'autant plus que les résultats de ce test laissent place à trop de facteurs aléatoires.

Pourquoi la reconnaissance mutuelle pose-t-elle problème ?

Les conditions diffèrent grandement selon les pays. La formation des moniteurs de sports de neige ou de ski et l'exercice de cette profession ne sont pas toujours réglementés. Dans certains cas, l'activité est réglementée de manière centralisée pour tout le pays (F) ; dans d'autres, la formation n'est pas réglementée au niveau du pays, mais des unités administratives, qu'il s'agisse de cantons, de régions, de provinces ou de Länder (A, I, CH). En Allemagne, c'est la Bavière qui supervise la formation de tous les moniteurs professionnels au niveau national. Et on pourrait citer encore bien d'autres exemples.

Dans de nombreux pays également, il n'existe pas de loi spécifique relative à la formation et à l'exercice de la profession.

De plus, certains pays assurant la formation de moniteurs de sports de neige et de moniteurs de ski ne peuvent pas les employer parce qu'ils n'ont pas les montagnes et le climat nécessaires. Il est évident que cela entraîne des problèmes de concurrence entre les pays. Toutefois, nous avons tous intérêt à ce que les sports de neige soient diffusés dans le monde entier et à ce qu'un nombre aussi grand que possible de personnes entrent rapidement en contact avec les sports d'hiver et leur restent fidèles. Les mérites du « moniteur de ski de plaine », qui doit susciter l'enthousiasme des hôtes pour le ski dans un endroit dépourvu de neige afin de les inciter à se rendre sur les pistes, sont sans nul doute aussi grands que ceux du « moniteur de ski alpin » qui peut enfile les skis à peine franchi le seuil de sa maison.

Observe-t-on les mêmes problèmes dans d'autres professions ?

Oui, incontestablement. En janvier 2010, l'ISIA a été invitée à Bruxelles avec de nombreuses autres professions (juristes, architectes, guides de montagne, métiers de la santé, etc.) pour une rencontre d'information et de débats sur les questions de la reconnaissance professionnelle. Pour l'instant, tout cela semble encore très théorique. Seule une coopération reposant sur une véritable conviction et des approches constructives permettront de fédérer les nombreux intérêts individuels afin d'élaborer une solution commune. Aucun métier n'a pour l'instant réussi à établir une plateforme professionnelle commune reconnue au niveau européen. Et si les moniteurs de ski étaient les premiers à y parvenir ?

Base de données

Les différentes formations des 38 nations membres ont été enregistrées au terme d'un travail de fourmi.

Il existe au total environ 240 titres et normes professionnelles. Ce chiffre à lui seul illustre l'importance du modèle à deux niveaux de l'ISIA pour classer les différentes formations.

Pour l'instant, environ 12'000 moniteurs originaires de huit nations sont inscrits.

Les nations qui sont déjà autorisées à délivrer à leurs membres l'ISIA Card sont invitées, si ce n'est pas encore fait, à communiquer les coordonnées de leurs moniteurs de sports de neige à Mario Fabretto à l'adresse isiadb@conecta.it (Argentine, Belgique, Danemark, France, Allemagne, Japon, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Autriche et Espagne). C'est valable également pour les associations ayant obtenu un avis positif lors du contrôle de la norme.

Dans un second temps, les moniteurs correspondant à la norme du timbre ISIA seront inscrits.

L'assemblée des délégués

Après une discussion approfondie dans la matinée au cours de laquelle les positions de chacun ont été à mon avis clairement exprimées, tout le monde attendait avec impatience l'assemblée des délégués.

En voici un bref résumé :

Les rapports du président, du marketing, de la formation et de la commission juridique ont été débattus. Les comptes annuels ont été adoptés et une décharge a été donnée au comité directeur et aux organes. Les cotisations des membres n'ont pas été augmentées. Le budget a été rejeté. Un plan de travail concret doit être fourni pour justifier la perte de CHF 50'000 dans le budget présenté.

La KSIA de Corée a été admise au sein de l'ISIA en tant qu'« observateur ».

Le comité directeur a retiré la motion « Exclusion du membre SNMFS – France » qui figurait à l'ordre du jour. Après une longue discussion sur ce point, la Belgique a déposé une nouvelle motion demandant l'exclusion de SNMSF – France, mais il a été impossible de soumettre au vote cette demande en l'absence de la majorité des 2/3 nécessaire selon les statuts pour ajouter de nouveaux points à l'ordre du jour.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu lors du congrès Interski 2011 de St Anton. Nous n'avons pas encore de candidats pour le congrès de 2012 et l'attribution du championnat du monde de 2013 sera décidée à St Anton.

Récapitulatif

- Le programme Interski et ses nouvelles structures ont été présentés.
- La mise en œuvre de la pyramide de formation se poursuit activement. Différentes formations ont fait l'objet de visites, des contrôles ont été menés. Le test technique ISIA a fait ses preuves.
- Les travaux sur la base de données ont bien avancé. Les nations peuvent communiquer les données.
- Le procès-verbal de l'assemblée des délégués reviendra plus en détail sur le recours contre la FEMPS.

Merci

Je remercie toutes les personnes qui ont pris part à la discussion et œuvrent au développement de notre profession. Je serai heureux de recevoir d'autres compléments à ce rapport afin d'encourager la communication et la discussion.

International Ski Instructors Association ISIA

Votre président :
Riet R. Campell

Secrétaire général :
Dr Hugo Reider